

LE CARNET DE BORD

LA CARTE D'IDENTITÉ

Nom de la circonscription, département :

RNE de la circonscription :

Nom de l'IEEN :

Tél :

Mél :

Nom de l'école, ville, département :

RNE de l'école :

Nom du directeur, de la directrice de l'école :

Tél :

Mél :

Le niveau du label visé : 1. Engagement / 2. Approfondissement / 3. Expertise :

I. LES PRÉALABLES

NOS RÉFÉRENTS

Nom, prénom :

Nom, prénom :

Adresse mél :

Adresse mél :

Si possible, tél. :

Si possible, tél. :

LE PILOTAGE

La thématique figure dans le règlement intérieur de l'école

OUI / NON / EN COURS

Elle figure dans le projet d'école

OUI / NON / EN COURS

Elle est mise à l'agenda du conseil d'école

OUI / NON

Elle est mise à l'agenda du conseil des maîtres et des maîtresses

OUI / NON

NOTRE AUTODIAGNOSTIC

(Se référer au Vademecum Agir pour réaliser l'EFG)

Les constats que nous faisons. Les objectifs éducatifs que nous en déduisons.

Les indicateurs d'amélioration (3 minimum) que nous choisissons.

II. LA FEUILLE DE ROUTE

NOTRE PLAN PLURIANNUEL DE FORMATION

Nous indiquons ici les modules de formation suivis / programmés (cf. l'offre inscrite au PAF).

NOUS CO-ÉDUQUONS AVEC LES FAMILLES

NOTRE PROJET EAC

Indiquer si une restitution devant les pairs et les familles est prévue, par exemple en fin d'année.

III. LE BONUS : UNE DÉMARCHE QUI FAIT SYSTÈME

- Nous articulons la démarche de labellisation à celle des objectifs du développement durable (les 17 ODD, voir schéma ci-dessous) : OUI / NON

Cette articulation porte spécifiquement sur (préciser) :

Nous sommes engagés dans la démarche E3D : OUI / NON

Nous avons obtenu ce label : OUI / NON - En quelle année ?

- Nous articulons la démarche de labellisation EFG à la promotion générale de la santé : OUI / NON

Si oui, par quelle entrée ? Quel projet ?

Nous avons obtenu le Label Edusanté : OUI / NON - En quelle année ?



IV. LA CHARTE DU LABEL

De quelques consignes d'usage à destination des établissements candidats

Votre école candidate au Label Égalité filles-garçons, nous vous encourageons !
Nous listons ci-dessous quelques principes d'action qui sous-tendent la bonne compréhension de la démarche de labellisation.

Quelle est la durée de validité du label ?

Ce label a une validité de 3 ans à partir de la rentrée scolaire suivante, ce dans les 3 niveaux.

En amont de la fin de période de validité, il y a deux options : soit l'école candidate au niveau supérieur, soit elle perd le bénéfice du label. Dans le cas du niveau 3, qui relève de la compétence du jury national, le renouvellement donne lieu à une demande motivée.

Le label ouvre droit à quoi ?

Ce label ouvre droit à l'utilisation d'un logo spécialement conçu par la tutelle pour valoriser l'engagement de l'établissement dans la démarche Égalité filles-garçons.

L'obtention de ce label inscrit par ailleurs l'établissement dans un réseau d'écoles et d'EPL engagés dans la même dynamique à l'échelle académique, mais aussi nationale.

L'établissement est donc identifié (son nom figure dans une [cartographie interactive](#)). Il fait l'objet d'un accompagnement personnalisé, notamment en vue du renforcement de la démarche. Ses équipes, en particulier ses référents et/ou référentes EFG peuvent être contactées par l'institution ou des partenaires de l'École pour valoriser, participer à des expérimentations et/ou renforcer l'action, voire contribuer à la politique publique en termes d'actions de sensibilisation ou de formation.

Qui peut utiliser le logo ? Et sur quels supports de communication ?

Les membres de l'équipe pédagogique (i.e. l'équipe de direction, les référents et référentes EFG), ont le loisir d'apposer ce logo sur leurs différents courriers papier ou numérique (en signature ou pied de page).

Le logo peut également être utilisé sur tout support de communication sous réserve que le contenu ait un lien avec l'égalité filles-garçons et la prévention des LGBTphobies : affiches, flyers, carton d'invitation numérique, etc., par exemple à l'occasion d'événements, célébration (8 mars, 17 mai, 25 novembre, etc.) ou restitution de travaux en fin d'année.



Points de vigilance !

L'octroi du label est conditionné à un certain nombre de vérifications croisées. Le jury académique attache en particulier une grande attention à la régulation des situations de sexisme et de LGBTphobies, la lutte contre le harcèlement (sexiste, LGBTphobe, etc.) et le cyber harcèlement. Une école labellisée qui n'aurait pas une démarche pro active dans ces domaines, à la fois pour les élèves et les personnels, pourrait voir sa candidature invalidée.

Le kit est destiné à l'usage unique de l'école labellisée. L'utilisation de ce kit par une entité non labellisée entraînerait sa disqualification à toute candidature future.

Comment faire ?

Dès la confirmation par le Jury académique de l'obtention du Label EFG, vous recevrez un kit de communication composé :

- **du logo** Égalité filles garçons, en 2 formats : .jpeg pour les supports imprimés, .png pour les supports numériques ;
- **d'un condensé du guide d'usage** du label, illustrant la bonne utilisation de ce logo sur différents supports (signature mél, courriers et affiches).

Pour vos besoins spécifiques en matière de communication visuelle (affiches, flyers, kakémonos, vignettes pour les réseaux sociaux), n'hésitez pas à prendre l'attache du service communication pour un accompagnement : communication@ac-bordeaux.fr

L'école a pris connaissance de la Charte du Label EFG et s'engage à la respecter.

Signature du directeur-de la directrice d'école et de l'IEN de circonscription précédée de la mention **Lu et approuvé**.

Le directeur-la directrice

L'IEN de circonscription